

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 novembre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N° II-CF3086

présenté par

M. de Courson, rapporteur général

à l'amendement n° CF|2356 de Mme Amrani

APRÈS L'ARTICLE 59

Après les mots :

« d'application »,

insérer les mots :

« et de recouvrement ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce sous-amendement vise à enrichir la demande de rapport sur la taxe « *streaming* » afin de connaître les éventuelles difficultés rencontrées par la direction générale des finances publiques dans le recouvrement de la taxe.